



## L'édito du maire

Chères Mouansoises,  
Chers Mouansois,

Nous avons tous en mémoire les événements tragiques de cet été, nous n'oublierons jamais ce qui s'est produit le soir du 14 juillet 2016 à Nice. Bien sûr, les Mouansois se sentent solidaires de toutes les victimes et en leur nom plusieurs messages ont été adressés aux Niçois.



Dans ce contexte si particulier, avec des mesures de sécurité appropriées, la rentrée scolaire s'est bien déroulée grâce à la compréhension et la coopération des parents, grâce aussi aux équipes pédagogiques et aux agents des services scolaires qui ont accompagné avec beaucoup de bienveillance les enfants lors de ces premiers jours de classe. L'ensemble des fêtes et manifestations ont été maintenues cet été, là encore une mobilisation accrue des forces de l'ordre a permis de rassurer le public et les organisateurs. Je tiens à remercier la Police Municipale pour sa présence constante et la Gendarmerie qui a réussi à mobiliser systématiquement des effectifs. Sans cet engagement et cette coopéra-



tion, bon nombre d'événements n'auraient probablement pas pu se tenir. Cela aurait été d'autant plus dommage que le succès populaire a été au rendez-vous, spectacles et bals du samedi soir ont connu des affluences remarquables.

Continuer à vivre, ne renoncer à rien, ne pas tomber dans le piège du repli sur soi est un acte de résistance et une défaite infligée à ceux qui voudraient que la France renonce à ses valeurs fondamentales, républicaines et fédératrices.

**« La ville où il fait bon y grandir aussi ! »**

Nous allons continuer à nous rencontrer tout au long de l'année lors des différents événements qui jalonnent la vie associative, culturelle et sportive mouansoise, à commencer par une des manifestations les plus emblématiques, le Festival du livre les 7, 8 et 9 octobre dont le thème, « Vivre », a une résonance particulière.

Votre maire  
Pierre ASCHIERI

## À la Une

À la rentrée 2014, la ville de Mouans-Sartoux déplorait le report - imposé par la SNCF - de deux ans du chantier destiné à supprimer le passage à niveau (n°5) situé à la hauteur du supermarché Casino. Le projet : création d'un tunnel sous la ligne de chemin de fer. Cette fois, les travaux préparatoires ont débuté au cours de l'été et l'installation du chantier s'accélère.

### Les dates à retenir :

- Octobre et novembre 2016 : réalisation des réseaux et de la route de contournement du passage à niveau afin d'assurer la continuité de la circulation routière pendant la durée des travaux.
- Décembre 2016 à novembre 2017 : réalisation du passage sous la voie ferrée et arrêt de la circulation des trains (remplacés par des bus).
- Décembre 2017 : reprise de la circulation des trains avec un train toutes les 30 mn dans chaque sens (un train par heure actuellement) et des trains qui pourront transporter plus de passagers. Nous reviendrons sur les aspects architecturaux du projet dans un prochain numéro.



le passage à niveau n°5

# 29<sup>e</sup> festival du livre de Mouans-Sartoux les 7, 8 & 9 octobre 2016

**Un 29<sup>e</sup> Festival du livre complètement positif et tourné vers l'avenir, sur le thème VIVRE !  
Avec les 400 auteurs invité-es, les lectures, concerts, contes, projections de films, spectacles,  
c'est trois jours de fête autour du livre, des mots, des idées !**

Parmi les auteur-es qui seront présents, citons Richard Bohringer, Douglas Kennedy, Nancy Huston, Jean Teulé, Catherine Poulain, Christine Okrent, Guy Bedos, Maylis de Kerangal, Frédéric Lenoir, Axel Kahn, Yasmina Khadra, Pascal Brukner, José Bové, Katell Guillévéré, Olivier PY, Houda Benyamina...

De nombreux films en avant première, concerts de Mathieu Boogaerts et de Magyd Cherfi, grande lecture d'Olivier Py, concert littéraire avec l'orchestre régional de Cannes et l'ERAC, du théâtre avec le Théâtre de Nice et le théâtre de Grasse. De très nombreuses animations et rencontres pour les jeunes pendant trois jours.

Un bouillonnement d'idées, de solutions pour l'avenir et de moments festifs pendant trois jours !

Tous les Mouansois-es recevront dans leur boîte à lettres une invitation pour deux personnes pour les 3 jours.

Elles seront aussi disponibles en mairie et au centre culturel 10 jours avant la manifestation.

Rappelons que le Festival du livre est organisé grâce à l'enthousiasme et à l'énergie des 250 bénévoles et grâce au soutien des nombreux partenaires ! Merci à tous !



## Un Festival 100 % piéton pour votre sécurité et votre plaisir

Assurer au Festival du livre les meilleures conditions pour la sécurité de tous les participants, public, auteurs, éditeurs, bénévoles, tout en préservant la convivialité et le plaisir de la fête, tel est l'objectif des mesures qui seront mises en œuvre les 7, 8 & 9 octobre.

Le boulevard urbain, c'est à dire la Route de Cannes, sera réservé aux piétons pendant les 3 jours du Festival, de 9 h à 19 h, de l'Allée des Piboules, située après le Rond-point de la Caisse d'Épargne jusqu'au feu de l'avenue Marcel Journet. Les véhicules seront dirigés vers la route de Tiragon, la pénétrante ou vers le chemin des Gourettes selon leur destination.

Les bus qui assurent les liaisons Cannes-Mouans-Sartoux-Grasse auront un itinéraire adapté avec un arrêt à la gare de Mouans-Sartoux.

Des panneaux de déviation seront mis en place

pour faciliter les déplacements. Les riverains et commerçants concernés par la piétonnisation du boulevard auront un pass pour pouvoir accéder à leur destination.

Nous invitons les Mouansois qui résident à peu de distance du village à se déplacer à pied si possible ou à co-voiturer.

Ainsi, le cœur du Festival pourra battre au rythme des rencontres, des films, des débats, des spectacles, des animations, paisiblement d'un espace à l'autre.

La police municipale et la gendarmerie sont mobilisées afin de veiller sur la tranquillité du Festival. Les mesures dont vous avez à présent l'habitude : contrôle visuel des sacs, seront assurées par un personnel qualifié.

Toute l'équipe du Festival du livre, et les 250 bénévoles qui l'animent, seront présents à vos côtés tout au long des 3 jours pour vous faire vivre le plus beau des Festivals.





# Rallumé pour le Marché gourmand, le four à pain brille à nouveau de mille feux !



Le four à pain de Mouans-Sartoux, situé dans une maisonnette au 23 rue de la liberté, a été rallumé à l'occasion du Marché Gourmand, au début du mois de septembre.

Ce local, précédemment utilisé par la Mouanoise du Commerce Equitable, appartient aujourd'hui à la commune qui a décidé de l'acquérir afin que ce four reste dans le patrimoine communal.

Gilles Astier, boulanger amateur et amoureux de ces vieux fours de village, a orchestré cet événement avec l'aide d'une quinzaine d'autres bénévoles. Le feu a été allumé dans le four dès le jeudi précédent afin qu'il monte en température progressivement jusqu'à dimanche.

La dernière nuit, un feu régulier a été entretenu.

Le dimanche, dès 4 h, une bande de joyeux boulangers amateurs pétrissaient des dizaines de kilos de pâte au levain, issue de farines biologiques, avant d'en faire des pâtons, puis de beaux pains prêts à enfourner !

## 160 pains cuits !

Le bois et toutes les cendres ont été retirés du four vers 9 h. A partir de 10 h 30, 60 premiers pains étaient enfournés. Au total, ce sont près de 160 pains qui ont été cuits dans le four à pain mouanois.

Qui sera rallumé d'ici à la fin de l'année, c'est promis !

Emotion et souvenirs pour les familles Casolari et Haberlin qui ont fait du pain dans ce four tout au long du XX<sup>e</sup> siècle.



# Des Mouansois aux championnats du Monde

## Questions à... Laure Baillon

La jeune licenciée des Archers du Parc s'est brillamment qualifiée pour les championnats du Monde de tir à l'arc qui auront lieu à Dublin (Irlande) du 27 septembre au 2 octobre 2016.

### Laure, quelles sont vos impressions après votre sélection pour les championnats du monde ?

C'est un peu difficile à réaliser au début, d'autant que je ne pensais pas être sélectionnée cette année, ma saison ayant été moins bonne que la précédente. Ensuite, quelques jours après l'annonce officielle de ma sélection, il y a eu une phase d'euphorie.



Après quelques jours de vacances il a fallu se remettre au travail, scolaire et sportif. Mais je reste zen !

### Cette sélection est le fruit de beaucoup de travail ?

Oui, de la rigueur également. Je m'entraîne sur plusieurs parcours ce

qui me permet d'aborder les difficultés d'inclinaison, de distances et de position pour réussir mon tir. Je prends du plaisir malgré l'enjeu et j'essaie de ne pas me prendre la tête...

### Concilier sport et études, c'est possible alors ?

J'y arrive plutôt bien, même si la rentrée à la Fac complique un peu le programme d'entraînement. Avec de la rigueur et de l'organisation je pense que tout le monde peut y arriver.

### Vous pratiquez le tir à l'arc depuis longtemps ?

J'ai découvert le tir à l'arc en vacances. J'ai essayé à la fête des associations de Mouans-Sartoux ! Mon club, la Compagnie des Archers du Parc, est à 5 mn de chez moi ! Je suis allée m'y inscrire en 2009 avec ma maman. Cette année j'ai pu évoluer également en équipe avec... ma mère et nous nous sommes qualifiées pour les championnats de France, à Montlouis-sur-Loire mais j'ai laissé ma place pour aller en équipe de France à Dublin.

## Rencontre avec... Christophe Maury

Christophe Maury est professeur d'éducation physique et sportive au collège La Chênaie à Mouans-Sartoux.

Mais il est aussi vice-champion d'Europe (catégories d'âge) de Triathlon XTerra depuis 2 ans.

Le 23 octobre prochain, il sera à Hawaii pour participer aux championnats du monde, où il espère finir dans les 10 meilleurs de sa catégorie.



et vice-champion d'Europe et des qualifications pour les championnats du monde de la discipline.

### Cela doit réclamer beaucoup d'efforts ?

Pour me maintenir à ce haut niveau, je cherche en permanence à améliorer tous les paramètres comme la récupération, la nutrition, l'hygiène de vie mais aussi

la physiologie... Ce sont autant de conseils dont je fais bénéficier mes élèves à qui j'aime transmettre mes passions et mes connaissances. Notamment les mercredi après-midi lors des sorties VTT organisées

par l'UNSS.

### Christophe, expliquez nous ce qu'est le triathlon XTerra :

Le Triathlon Xterra, c'est du cross triathlon vert : 1,5 km de natation en mer ou lac, 40 km de VTT sur sentiers et 10 km de course à pied trail. C'est ce côté nature, outdoor, les engagements écoresponsables de ces compétitions en zones naturelles ou protégées qui me plaisent.

### Quel est votre parcours sportif ?

J'ai commencé le XTerra il y a une dizaine d'années après avoir pratiqué dans le passé le raid aventure en équipe. Je participe chaque année à de nombreuses compétitions. Avec, à la clef, des titres de champion,

### C'est un investissement considérable, notamment financier ?

Oui, toutes ces compétitions ont un coût qui est difficile à assimiler pour un professeur de collègue. Pour les équipements techniques, des marques me prêtent ou me font tester leurs produits. Pour les transports, les logements sur place, c'est beaucoup plus compliqué. J'aimerais pouvoir être soutenu et sponsorisé par des entreprises locales. Auxquelles je propose un vrai partenariat en partageant volontiers mes techniques de récupération ou de gestion du stress.

## Les faits marquants du conseil municipal du 28 juillet 2016

Ce conseil s'est ouvert sur un message du maire, Pierre Aschieri, en hommage aux victimes de l'attentat du 14 juillet à Nice, suivi d'une minute de silence et de la Marseillaise entonnée par tout le Conseil.

**Enfance/Jeunesse :** la 1<sup>o</sup> délibération a porté sur la fixation des tarifs 2016-2017 de l'Accueil de Loisirs. Pour les 11/17 ans, le principe de tarification est maintenu (application du taux d'effort recommandé par la CAF). Pour les jeunes accueillis à la Maison des Jeunes Mouansois, le taux d'effort sera majoré pour les non-Mouansois non scolarisés dans la commune. Enfin il a été décidé d'instaurer une tarification annuelle pour les majeurs et un prix plancher pour certaines prestations.

**Urbanisme :** acquisition d'une parcelle de 378 m<sup>2</sup> dans la plaine des Canebières pour permettre une extension des *Jardins de la vallée de la Siagne*.  
- annulation d'une convention de Projet Urbain Partenariats (PUP) avec la SARL « Le Jardin des oeillets », devenue inutile, ERDF ayant annoncé son intention de renforcer le réseau dans le secteur du chemin de Clavel.  
- autorisation donnée au maire de sollici-

ter des subventions auprès de la Région, du département et de l'Etat pour l'acquisition d'une maison, rue de la liberté et de 2 parcelles à Plan Sarrain.

**Sports :** autorisation donnée au maire de signer une convention avec la Société Publique Pays de Grasse et le Tennis-Club de Mouans-Sartoux, permettant le financement des travaux du nouveau terrain de padel, avec garantie de la commune.

- renouvellement pour 4 ans de la convention entre la commune et le Sporting Club Football de Mouans-Sartoux.

**Régie des Eaux :** renouvellement du contrat d'achat d'eau avec le SICASIL (Syndicat Intercommunal des Communes Alimentées par la Siagne et le Loup).

- signature d'une convention avec l'association « La Médiation de l'Eau », désormais obligatoire, et mise à jour du règlement des services de la Régie Municipale des Eaux en conséquence.

**Frelon asiatique :** une motion a été votée par le Conseil pour demander le classement de l'espèce en danger sanitaire de 1<sup>re</sup> catégorie, en raison de son impact sur les abeilles.

## Le Jour de la Nuit...



Comme les années précédentes, une soirée d'observation est organisée dans le parc du château, samedi 1<sup>er</sup> octobre, une semaine avant la date officielle en raison du Festival du Livre. Rappelons que cette manifestation a pour but de sensibiliser tous les citoyens sur la nécessité de modération de l'éclairage nocturne, dans le but de faire des économies, de réduire notre impact carbone, et de sauvegarder la biodiversité. A cette occasion, l'éclairage du village sera éteint, de façon à... rallumer les étoiles.

## La parole aux élus

### Liste d'Union pour la gestion municipale (majorité)

Préparer l'avenir, c'est avoir la volonté de tout mettre en oeuvre pour favoriser une «économie positive». Des prix Nobel d'économie, en Europe, aux Etats-Unis, disent l'urgence de mesurer autre chose que la seule richesse au niveau de la production, pour se donner une chance de répondre aux défis qui assaillent le monde. Penser le long terme, passer toutes les

décisions des grands acteurs publics ou privés au prisme de l'intérêt des générations futures, travailler à l'amélioration de la qualité de la vie, à celle du travail, au bonheur collectif, autant de tâches devenues nécessaires. Tout le monde ne passe pas encore aux travaux pratiques, mais la dynamique commence à prendre, y compris dans «l'économie réelle». A son niveau, la commune inscrit son action dans ce mouvement.

Pierre ASCHIERI

### Liste « Une équipe nouvelle » (opposition)

La période estivale se termine. Parents, enfants, équipes pédagogiques renouent avec leur quotidien. Alors quelques mots d'encouragements de notre part tout en souhaitant à l'ensemble de nos élèves mouansois une bonne rentrée 2016/17. L'instruction est un sujet majeur qui conditionne le devenir de nos générations futures. D'où l'importance de renforcer l'enseignement des fondamentaux et

surtout d'évaluer les connaissances tout au long des cursus scolaires, dès la fin du CE1 et à l'entrée en CM2. C'est aussi un rempart pour résister à l'obscurantisme et lutter contre le fanatisme. Quant au bilan concernant la réforme des rythmes scolaires, il semble urgent d'attendre puisque le Gouvernement a reculé l'échéance. Les rapports sont gardés secrets et les résultats ne seront connus que courant 2017...

Christophe CHALIER

# Le padel débarque à Mouans-Sartoux !

Deux courts de padel sont actuellement en cours de construction à Mouans-Sartoux, plus précisément sur la base de loisirs, au tennis club.

Le padel est un sport de raquette dérivé du tennis, il se joue sur un court plus petit encadré de murs et grillages.

Les points se comptent comme au tennis, les balles sont quasiment les mêmes mais les raquettes, elles, sont différentes.

## Un sport qui se joue en double uniquement

Ce sport se joue uniquement en double, et les murs peuvent être utilisés pour jouer.

Il a été inventé par un Mexicain, Enrique Concuera, et c'est un Espagnol au Mexique qui importe l'idée en Espagne, en 1974, à

Marbella.

Des règles du jeu sont alors établies ainsi que le design correct du court. Cette nouvelle discipline se répandra par la suite sur toute la côte espagnole. Aujourd'hui le pays qui compte le plus de pratiquants est

l'Espagne devant l'Argentine. En France, le padel est en pleine expansion par son côté très ludique et des tournois commencent à être organisés.



## Deux courts inaugurés en octobre 2016 à Mouans-Sartoux

Ce sport est placé sous l'égide de la Fédération Française de Tennis. C'est pourquoi la ville de Mouans-Sartoux et le Tennis Club de Mouans-Sartoux ont décidé de proposer cette nouvelle activité et de s'équiper de 2 courts. Plusieurs formules de location de

ayant voyagé

courts et d'adhésion et location de matériels seront proposées.

## Révision des listes électorales

À l'occasion de l'élection présidentielle des 23 avril et 7 mai 2017 et des élections législatives des 7 et 18 juin 2017, et si vous êtes nouvel arrivant à Mouans-Sartoux, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

La mairie sera ouverte le 31 décembre de 9 h à 12 heures.

Il vous suffit de vous présenter en mairie avec la photocopie de votre carte nationale d'identité en cours de validité et la photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois à votre nom.

Dans le cas où vous êtes hébergé(e) (parent ou tierce personne) vous devez fournir une attestation d'hébergement, un justificatif de domicile et la photocopie de



la carte nationale d'identité de la personne qui vous héberge.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2017 doivent venir s'inscrire sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2016, s'ils n'ont pas été inscrits d'office suite au recensement militaire).

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour inscription sur la liste de leur nouveau bureau de vote. Pièce à fournir un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Ouverture de la mairie de Mouans-Sartoux : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

Et le samedi matin de 9 h à 12 heures.

## Broyage des végétaux à domicile

Dans le cadre des actions qui visent à réduire le volume des ordures ménagères et en raison de la réglementation sur le « brûlage des végétaux », le syndicat intercommunal UNIVALOM, en charge du traitement des ordures ménagères, étudie la mise en place d'un service de « broyage à domicile » des déchets verts domestiques.

Un tel projet permettrait de répondre aux préoccupations des personnes vivant en habitat individuel et qui n'ont pas toujours les moyens de se déplacer en déchèterie.

Après un premier test organisé début mai dernier, UNIVALOM souhaite mener une deuxième expérimentation de « broyage à domicile » du 22 septembre au 20 octobre prochain, sur les communes de Mouans-Sartoux, Biot et de Valbonne.

Cette seconde phase test sera de nouveau prise en charge financièrement par UNIVALOM.

Les interventions de broyage auront lieu du mardi au vendredi de 8 h à 12 heures et le samedi de 8 h 30 à 16 h 30.

Si vous souhaitez tester ce service, vous pouvez prendre rendez-vous directement auprès de « AVIE » en les contactant par téléphone (04 93 65 29 88) ou via le site internet de la structure ([www.avie06.com](http://www.avie06.com)) - Infos : Elodie GRECO, responsable Service Prévention et Valorisation à UNIVALOM : 04.93.65.76.80.

## Plan de circulation : des modifications à venir !

Afin d'améliorer la sécurité des usagers, de privilégier les déplacements doux (piétons, Personnes à Mobilité Réduite, vélos), de favoriser les transports en communs, d'optimiser l'offre de stationnement et de fluidifier la circulation, la commune de Mouans-Sartoux a réalisé une étude de circulation et de déplacements sur la commune.

Des travaux vont être réalisés en ce sens, d'octobre 2016 à janvier 2017.

La première tranche de travaux débutera à la mi-octobre. Et s'établira comme suit :

- Fermeture rue Frédéric Mistral « sauf riverains » .
- Carrefour av de Cannes/allée du Parc, modification du régime de priorité/giratoire.
- Parking de la gare, installation d'une chicane.
- Mise en sens unique rue du château, chicane rue de la Paix.
- Mise en sens unique section av Marcel Jounet.

Plus d'infos sur le site [www.mouans-sartoux.net](http://www.mouans-sartoux.net) aux service techniques au 04 92 92 47 23.



A partir du mois d'octobre, création d'un giratoire à l'angle de l'avenue de Cannes et de l'allée du Parc.

## ... ça c'est passé à Mouans-Sartoux !



Plus d'un millier de personnes ont assisté l'autre soir, dans le parc du château, à la conférence de **Pierre Rabhi**, chantre de l'agroécologie, humaniste et essayiste de renom, créateur du mouvement citoyen des Colibris.

Le public a pu échanger avec le « sage » sur ses thèmes de prédilection comme l'élévation des consciences et la sobriété.



Imprimé sur papier PEF issu de forêts durablement gérées - Imprimeur labellisé Imprim. Vert - Ne pas jeter sur la voie publique.



« Les faits papillon » bulletin municipal d'informations est édité par la ville de Mouans-Sartoux.

email : [papillon@mouans-sartoux.net](mailto:papillon@mouans-sartoux.net)

Directeur de la publication : Pierre ASCHIERI - [mairie@mouans-sartoux.net](mailto:mairie@mouans-sartoux.net)

Tél. : 04 92 92 47 00 - Adresse : BP n° 25 - 06371 Mouans-Sartoux Cedex - [www.mouans-sartoux.net](http://www.mouans-sartoux.net)

Avec le concours des services municipaux de la ville de Mouans-Sartoux.

